



DECLARATION DES ELUS CAPN CGT EDUC ACTION

FIN DE MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE 2011

AGGRAVATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE DES FONCTIONNAIRES

Avant, lors de la CAPN, chaque amélioration de situation d'un candidat, par effet domino, permettait d'améliorer la situation de ceux pour lesquels des postes se libéraient. Cette année, la DGRH n'a pas accepté ou très rarement d'effectuer ces améliorations ... afin de justifier la mise en place de l'info-mobilité...et de n'effectuer que des modifications marginales en CAPN.

De même, la mise en place d'un changement des méthodes de travail en commission n'a pas laissé le temps d'étudier tous les cas des collègues de manière satisfaisante par les élus des personnels. Cela révèle le peu d'importance accordé au paritarisme par le ministère.

La volonté de ne pas prendre en considération la situation des personnels s'est de nouveau affirmée avec la demande de clore le mouvement en une seule journée, quitte à bâcler les études des dossiers. Seuls les intérêts comptables prévalent au détriment des situations personnelles, qui sont, pour certains collègues préoccupantes.

Nous nous sommes donc retrouvés à utiliser tous les moyens à notre disposition pour contourner ce mépris envers les représentants des personnels : protestations, suspension de séance et suspension des travaux.

De ces faits, les élus paritaires ont pris le temps de défendre les personnels, contre la volonté de la DGRH.

Plus les dossiers syndicaux seront nombreux, plus le rapport de force sera en notre faveur. Les élus syndicaux académiques doivent faire pression afin que les recteurs déclarent au mouvement les besoins réels de leurs académies, sans que ces derniers ne pensent uniquement à la prime de « bon petit soldat » accordée pour supprimer des postes.

LE DEBUT DE LA FIN DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Ce mouvement 2011 confirme les tendances régressives des années passées.

Il manque des enseignants titulaires dans toutes les matières et le nombre de postes mis au mouvement inter académique ne cesse de baisser, voire d'être inexistant.

Alors que les postes d'enseignement existent et sont non pourvus au mouvement, nous ne pouvons que nous interroger sur l'intérêt que portent les rectorats à l'enseignement professionnel.

« Dans l'intérêt du service », telle est la maxime de ce mouvement qui ne propose RIEN, excepté de favoriser un recrutement local sans formation, sans statut et sans qualifications. Toutes ces mesures sont contre l'intérêt du service. Elles permettent de conserver un nombre effarant de professeurs en errance dans leur métier qui ne peuvent pas obtenir une mutation malgré des situations familiales catastrophiques (par exemple : 3 enfants, 2 années de séparation, une demande de rapprochement de conjoint. Résultat : pas de mutation)

De plus le ministère suggère à mots à peine couverts que les personnels non mutés peuvent démissionner et contracter un CDI dans l'académie qu'ils convoitaient puisque les postes sont à pourvoir...

UN CAS PRECIS

La situation d'une discipline toute entière : la P0226 (Lettres Espagnol). Il n'y a plus de concours pour cette discipline, mais il reste des collègues qui veulent muter. Sauf que pour cette discipline, c'est terminé, le rideau est tombé. Il n'y a plus de mouvement ou presque plus ! (3 postes offerts au mouvement sur les 31 académies). Alors que faire quand on désespère d'avoir sa mutation ? Que faire quand on sait que par ailleurs le mouvement des certifiés en espagnol est fluide et que les postes d'espagnol en LP sont occupés par des certifiés ou à défaut par des contractuels ?

Nous affirmons qu'il faut trouver une solution globale pour améliorer la situation de tous ces collègues qui ne mutent pas parce que le ministère n'ouvre pas de capacités au mouvement inter académique alors que les besoins de titulaires existent.

ET ALORS...

L'Education Nationale est de plus en plus mise à mal.

La CGT le dénonçait, le dénonce encore cette année et le dénoncera les années futures. Mais cette année, nous sommes au pied d'un mur.

Toutes les nouvelles réformes contribuent à une destruction par petites touches du système éducatif. Une des conséquences de ces réformes (réforme des lycées, programme éclair, ...) est l'impossibilité pour les PLP à muter dans leur grande majorité. Ils sont poussés à démissionner pour obtenir des CDI dans les académies qu'ils demandent et dans lesquelles des postes sont à pourvoir...

Sont aussi attaqués le système de santé, le système de protection sociale et tous les services publics qui œuvrent pour l'intérêt général: le droit à l'emploi, au logement, à l'énergie, à la culture sont eux aussi menacés.

Et seuls la mobilisation des personnels, le vote aux élections paritaires et la syndicalisation permettront, entre autre, de contrer cette mise à sac du système éducatif français (déjà 60 000 emplois ont disparu).

Les élus CAPN CGT EducAction